



Syndicat national de
l'environnement



Labos des
DREAL

Flash infos

*Informations aux agents des DREAL, et
d'administration centrale du MTES*

24 juillet 2018

Veut-on la peau des labos d'hydrobiologie des DREAL ?

Les laboratoires d'hydrobiologie des DREAL, qui contribuent à la détermination de l'état des cours d'eau par des analyses sur des paramètres biologiques, pourraient faire les frais du cynisme qui réside au ministère de la transition écologique et solidaire.

Après avoir réorganisé ces laboratoires en 2012, avec un engagement fort de leurs personnels à répondre aux enjeux de ces métiers techniques, une partie des dirigeant.es du ministère, secrétaire générale en tête, s'interroge sur le bien fondé aujourd'hui de maintenir ces laboratoires dans le contexte d'Action publique 2022.

Un avenir qui pourrait se jouer dans les prochaines semaines, après la réunion d'un groupe technique qui s'est tenue le 3 juillet prochain, à moins que celui-ci ne soit déjà joué...

Incohérence, méconnaissance, inconséquence !

Incohérence, car la secrétaire générale du ministère claironne depuis des mois le caractère éminemment « technique » du ministère, et regrette qu'on ait laissé partir certaines compétences. Pourtant, face aux laboratoires d'hydrobiologie dont la technicité n'est pas à prouver – il faut au minimum deux années complètes d'exercice pour former un hydrobiologiste – elle semble n'avoir aucun état d'âme.

Méconnaissance profonde du sujet de la part de celles et ceux qui imaginent la suppression pure et simple des laboratoires de DREAL : ils seraient selon ces décideur.ses « non compétitifs » par rapport au privé. Ce n'est pas leur objectif ! En effet, la réforme de 2012 a consisté à replacer davantage les laboratoires en position de contrôle de second niveau, et à renforcer leur compétence technique pour cela, avec 10 % des analyses en DREAL contre 90 % en labos privés. En assurant cette part du travail avec des pratiques rigoureuses, les labos des DREAL conservent la compétence et l'expertise pour mener à bien les contrôles des analyses faites par les labos privés.



La taille des labos des DREAL est dite critique (70 à 80 agents à l'échelle nationale) – c'est vrai que nous avons souligné ce manque de moyens alors – mais la réforme de 2012 avait justement pour but de constituer des équipes plus grosses donc plus robustes (ce qui a été le cas aussi avec la fusion des régions). Les fragilités d'aujourd'hui existent surtout là où les directions n'ont pas joué le jeu, en supprimant des postes pourtant identifiés comme nécessaires, et à cause de la sous-dotation globale au niveau du ministère, lequel a demandé par ailleurs d'investir de nouveaux champs (macrophytes, plans d'eau...).

Inconséquence, car il semble que la politique de l'eau ne soit plus du tout portée aujourd'hui par le ministère, malgré les engagements européens de la France (Directive cadre sur l'eau entre autres), dont on sait qu'ils seront loin d'être tenus, et les deux milliards investis chaque année par les Agences de l'eau.

Pour juger de la pertinence des actions menées et des investissements, et être en mesure d'orienter les prochains, l'État doit conserver au sein des DREAL et surtout renforcer cette expertise, qui ne lui coûte aujourd'hui qu'une infime partie de ce qu'il investit par ailleurs dans la reconquête des milieux aquatiques.

Nous n'oublions pas que la fermeture des laboratoires de physico-chimie des DIREN a eu des conséquences dans la mise en œuvre des politiques de l'eau, en éloignant les services du terrain. Avec les résultats que l'on connaît : par exemple l'absence de maîtrise des pollutions aux nitrates et aux pesticides !

Assez de démolition !

Le SNE-FSU demande au ministre, et aux dirigeants du ministère, de porter enfin la politique de l'eau et de la biodiversité, d'être cohérent quant au maintien des missions techniques et, au passage, d'arrêter de souffler le chaud et le froid vis-à-vis de personnels qui n'en ont vraiment pas besoin.

Non, les laboratoires d'hydrobiologie ne sont pas un simple réservoir de postes à rendre dans le cadre d'Action publique 2022.

Le combat de la défense des labos est aussi celui d'un service public utile, efficace et porteur des politiques sur le long terme.

Le SNE-FSU s'oppose au démantèlement des laboratoires d'hydrobiologie. Comme il continuera de s'opposer à tout démantèlement ou appauvrissement des services et réseaux techniques ou scientifiques au sein du ministère.

Nous contacter :

Jean-Luc Ciulkiewicz
Jlciulkiewicz@gmail.com
Plot i La Défense
Tél. : 01 40 81 22 28

www.snefsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Œuvrer ensemble
pour être fiers de notre mission

